

# Influence de la dévestiture des forêts sur leur rendement financier

Autor(en): **Müller, O.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **28 (1957)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825313>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

734

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVIII<sup>e</sup> ANNÉE

Paraît une fois par mois

No. 5 Mai 1957

## SOMMAIRE

Dévestiture des forêts — Chapelle de Chalière — Rapport à la Commission routière  
Marché du travail — Communications officielles — Chronique économique

## Influence de la dévestiture des forêts sur leur rendement financier

L'exemple de la commune bourgeoise de Courtelary nous démontre qu'une amélioration sensible du rendement des forêts peut être obtenue par une dévestiture rationnelle de ces dernières.

Avant d'approfondir le sujet, il y a lieu de donner quelques indications sur les forêts de la bourgeoisie de Courtelary.

Cette commune possède une surface forestière de 372 ha, à laquelle il faut ajouter 108 ha de forêts, représentant la surface boisée réduite en provenance de 428 ha de pâturages. Sur les 480 ha de surface forestière productive, 264 ha sont au Droit et 216 ha à l'Envers. Les forêts et les pâturages boisés forment deux grands lots, séparés par le Vallon de Saint-Imier. Les parties boisées au Droit recouvrent une surface comprise entre les altitudes extrêmes de 720 m. et 1260 m. Celles de l'Envers se situent entre 740 m. et 1280 m. Cette grande différence d'altitude et les situations opposées exercent naturellement une grande influence sur la végétation et les peuplements.

Les forêts de l'Envers ont, en général, de bonnes conditions de croissance. Celles du Droit recouvrent en plusieurs endroits un sol superficiel, ce qui explique leur accroissement plus faible. La quantité de pluie annuelle de 1200-1400 mm. influence favorablement la végétation. Le sous-sol géologique est formé en grande partie par la formation du jurassique supérieur, dont les produits de décomposition donnent un sol fertile, perméable, de profondeur et de fraîcheur variables, du type carbonaté humique. Les conditions de croissance peuvent ainsi être considérées comme favorables.

Les 372 ha de forêts proprement dites ont un matériel sur pied de 113029 m<sup>3</sup> (à partir de 16 cm. de  $\phi$  à hauteur de poitrine), ce qui représente 280 m<sup>3</sup> par ha. La part des résineux est de 63 %, celle des feuillus de 37 %. Les 428 ha de pâturages boisés ont un matériel sur pied de 34243 m<sup>3</sup>, soit 80 m<sup>3</sup> par ha de surface totale : 67 % de résineux et

33 % de feuillus. Le matériel sur pied total est de 147.262 m<sup>3</sup>, selon indications du plan d'aménagement de 1953.

Les forêts sont traitées par coupes jardinatoires et les pâturages boisés par coupes jardinées.

En 1953, date de la dernière révision du plan d'aménagement, la possibilité d'exploitation pour les forêts et pour les pâturages a été fixée à 2350 m<sup>3</sup> en produits principaux et à 150 m<sup>3</sup> en produits intermédiaires. Cette quotité était celle que prévoyait le plan d'aménagement de 1938. Elle a donc pu être maintenue malgré une surexploitation de 14758 m<sup>3</sup>, représentant le 1,66 % du matériel sur pied. Ce dernier n'a du reste subi qu'une diminution de 3250 m<sup>3</sup> par rapport à celui de 1938.

L'exploitation totale de ces 15 dernières années comprend 45 % de bois de service, 7 % de bois de râperie et 48 % de bois de feu ; cela représente par ha de surface boisée et par année un rendement brut de Fr. 315.— ou un rendement net de Fr. 108.—. Dans le calcul du rendement net est comprise une dépense de Fr. 343.070.— pour la construction de chemins.

Le pourcentage des classes de grosseur comprend :

	18-26 cm.	30-38 cm.	42-50 cm.	54 et +
Forêts	24 %	29 %	26 %	21 %
Pâturages	13 %	24 %	30 %	33 %

Après ces quelques données d'ordre général sur les forêts de la bourgeoisie de Courtelary, nous passons à l'examen de l'influence de la dévestiture des forêts sur leur rendement financier.

Par arrêté du Conseil-exécutif du 22 juillet 1930, le conseil de la bourgeoisie de Courtelary fut suspendu de ses fonctions pour cause de mauvaise gestion. Il a été reproché entre autres au conseil d'exagérer les jouissances bourgeoises, de façonner du bois de service en bois de feu pour le délivrer aux ayants droit, de ne pas respecter les instructions de l'Office forestier, de n'avoir entrepris aucun travail d'amélioration forestière, de n'avoir pas respecté les prescriptions concernant le fonds de réserve, etc. Par son arrêté, le Conseil-exécutif a remplacé les autorités bourgeoises par un administrateur extraordinaire, M. Paul Worpe, ancien maire de Sonceboz. Il a en outre décrété, que les jouissances bourgeoises ne pourront plus être réparties aussi longtemps que le compte annuel ne bouclera pas par un bénéfice net, après déduction des frais occasionnés par tous les besoins administratifs, y compris un amortissement suffisant des dettes, et un versement au fonds de réserve.

Cette mise sous tutelle s'est avérée très avantageuse pour la commune bourgeoise. L'administrateur a immédiatement compris que le malaise provenait d'une disserte insuffisante des forêts. Bien que la commune ait eu en 1930 une dette de Fr. 402.545.—, il a demandé à l'Office forestier d'établir sans tarder un projet général de chemins pour les forêts et pâturages boisés, et de présenter des projets détaillés.

L'Office forestier accéda volontiers à cette demande et l'élaboration de ces projets fut activement poussée. Un premier projet

« Envers I » d'une longueur de 1670 m. fut déjà réalisé dans les années 1932/33. Le tableau et la carte topographique ci-dessous donnent un aperçu des gros efforts qui ont été faits pour l'amélioration du réseau de dévestiture pendant les années 1932-1955 :

Années	Projets	Longueur	Largeur avec banquette	Frais de construction	Subventions	
					fédérales	cantonales
1932/33	Envers I	1.670 m.	3.50	40.462.80	12.138.85	6.069.40
1933/34	Envers II	1.518 m.	3.50	47.907.05	11.976.35	5.988.35
1937	Envers I					
	Pr. complémentaire	—, —	—, —	4.286.80	1.714.80	428.70
1939/40	Plan de Piémont	2.701 m.	2.80	39.572.40	13.850.30	3.957.20
1945/46	Mi-Côte	1.788 m.	3.30	62.979.70	18.893.90	9.446.90
1946/47	Fortschi-Chalmé	1.177 m.	3.30	41.789.20	12.536.70	6.268.35
1947/48	Piémont-Frotschi	1.338 m.	3.30	66.817.20	13.363.45	6.681.75
1948/49	Sur les Roches	842 m.	3.30	29.784.05	5.956.80	2.978.40
1951/52	Fortschi-Chalet neuf	1.743 m.	3.30	59.079.25	11.815.85	5.907.95
1953/55	Ramées-Chablet*	2.242 m.	3.80	100.000.—	20.000.—	10.000.—
		15.019 m.		492.677.65	122.248.40	57.727.—

\*(décompte final pas encore établi)

Pour un coût total de Fr. 492.677.65, il reste encore à la charge de la commune, subventions déduites, un montant de Fr. 312.703.25.

En plus de ces efforts, la commune a exécuté les travaux d'amélioration suivants dans ses pâturages :

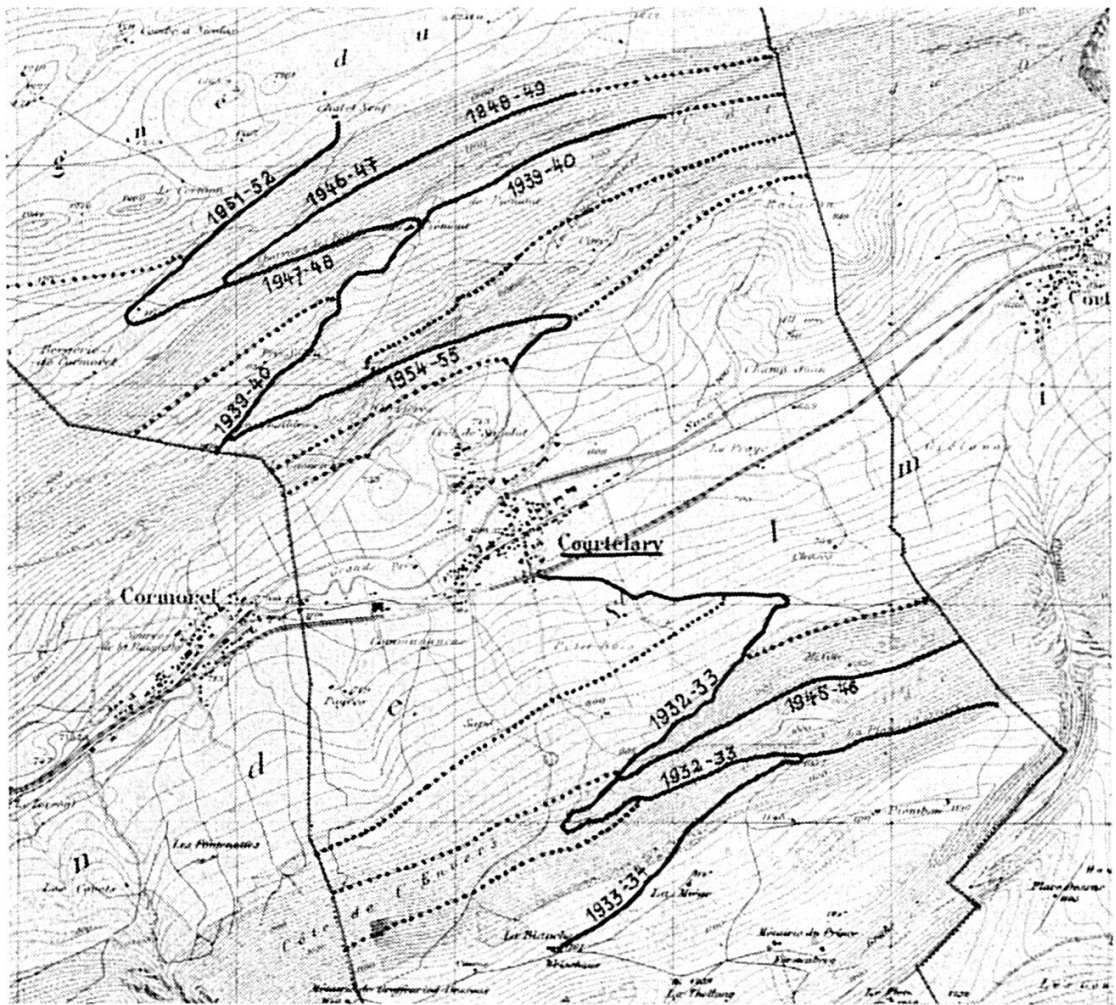
1945	Réfection de la ferme de Mont-Crosin	Fr. 53.000.—
1946	Construction de la loge de Rainson	9.300.—
1947	Rénovation de la Blanche	150.000.—
1948	Rénovation de la ferme de Mi-Côte	35.000.—
1949	Rénovation de la ferme de Piénibon	12.000.—
1952	Construction de la ferme des Covets	202.000.—
1948/49	Electricité aux fermes	15.000.—
1952	Construction de l'écurie de Piémont	7.700.—
	Total	484.000.—
	Moins les subventions de la Confédération et du canton	75.000.—
	Solde	409.000.—

Il faut encore mentionner un projet de reboisement d'une surface de 20 ha et d'un devis de Fr. 80.000.—. L'exécution de ce projet est en cours et atteint jusqu'à présent un montant de Fr. 20.000.— ; un premier décompte sera soumis prochainement pour subventionnement.

Depuis 1932, la commune a ainsi dépensé :

a) pour la dévestiture . . . . .	Fr. 492.677.—
b) pour des améliorations aux pâturages . . . . .	484.000.—
c) pour le reboisement . . . . .	20.000.—
Total	Fr. 996.677.—

Commune bourgeoise de Courtelary  
 Projet général de chemins



Légende :

- 1946 ——— = chemins construits et année de l'exécution. <sup>1</sup>  
 ..... = chemins encore à construire.

Après déduction des subventions, il reste à la charge de la commune :

a) pour la dévestiture . . . . .	Fr. 312.703.—
b) pour des améliorations aux pâturages . . . . .	409.000.—
c) pour le reboisement . . . . .	20.000.—
Total	Fr. <u>741.703.—</u>

<sup>1</sup> La construction du chemin 1954/55 relie le réseau de chemins du haut du Droit directement avec Courtelary et évite le détour des transports par le chemin de Cormoret, comme ce fut nécessaire avant cette construction. En même temps ce chemin dessert les forêts du bas. Les autres projets peuvent être continués d'une manière rationnelle dans les forêts voisines de Cormoret et de Cortébert.



La bicyclette

appréciée pour sa bienfaisance

Pour tous renseignements et prospectus, s'adresser aux

**Usines CONDOR S.A. à Courfaivre**

Tél. (066) 3 71 71

Agents dans les principales localités

774

**Pour vos constructions**

**Pour vos utilisations industrielles du bois**

(établis, portes et cloisons spéciales)

demandez les conseils de la

**Fabrique de panneaux forts  
et bois croisé S.A., Tavannes**

790

Tuiles et briques  
Carreaux en grès  
Mosaïque en grès  
Carreaux en faïence  
Appareils sanitaires  
Porcelaine  
électrotechnique



**Tuilerie Mécanique de Laufen S. A.**  
**S. A. pour l'Industrie Céramique Laufen**

Malgré ces énormes dépenses, la dette communale qui, en 1930, se montait à Fr. 402.545.—, a été fortement réduite et n'atteint plus, en 1955, que Fr. 114.105.—. Au 1er janvier 1956, le fonds d'exploitation était de Fr. 6.101.— et celui d'anticipation de Fr. 14.103.—, alors qu'en 1930, ils n'atteignaient au total que Fr. 9.633.—

Tous les travaux exécutés ont été payés au moyen des recettes de l'administration courante, produits des forêts, subventions et prélèvements sur le fonds de réserve d'exploitation, produit de la vente du bois des tracés de chemins. Seul un emprunt de Fr. 55.000.— a été contracté pour payer les frais de construction de la ferme des Covets.

Le rendement plus élevé des forêts s'explique bien en partie par la hausse constante des prix du bois, mais il est dû surtout à l'augmentation du pourcentage du bois de service, ainsi qu'à la diminution des prix de transport, résultant d'une dévestiture plus rationnelle. Alors qu'en 1930, le bois de service représentait à peine le 30 % de l'exploitation forestière totale, il représente aujourd'hui, grâce aux efforts consentis pour la construction des chemins, 60 %-70 %, d'où évidemment une forte augmentation des recettes. Actuellement, à Courtelary, aucun acheteur de bois, ni aucun voiturier ne demandent où se trouve le bois, car ils savent qu'il est déposé au bord de bons chemins carrossables ; quelques km. de plus ou de moins dans de telles conditions ne jouent qu'un rôle secondaire.

Les chiffres suivants montrent quelle influence la dévestiture rationnelle a eue sur le rendement des forêts de Courtelary : Quotité : 2.500 m<sup>3</sup> (en 1955 comme en 1930). Augmentation du pourcentage du bois de service de 30 % en 1930 à 60 %-70 % en 1955, soit un minimum de 30 %, ce qui représente 750 m<sup>3</sup> ; le bois de service ayant une plus-value de 50 fr./m<sup>3</sup> par rapport au bois de feu, cela donne une augmentation du rendement de . . . . . Fr. 37.500.—  
Diminution des frais de transport (5.—/m<sup>3</sup>  
au minimum) : 2.500 m<sup>3</sup> à Fr. 5.— . . . . . 12.500.—  
Plus-value totale Fr. 50.000.—

qui représente un intérêt de 10 % environ pour un capital engagé de Fr. 492.677.— (coût de la construction des chemins).

Il est ainsi prouvé que l'argent placé dans la construction de chemins forestiers n'est nullement perdu, mais qu'au contraire, il s'agit d'un placement sûr et avantageux. En plus de ce résultat financier, il y a encore lieu de relever le ménagement des peuplements par suite de la sensible réduction de la distance entre le lieu d'abattage et celui du chargement.

Nous avons déjà mentionné que toutes ces dépenses, d'un coût total, pour la commune de Fr. 741.700.— ont été, exception faite d'un emprunt de Fr. 55.000.—, principalement couvertes par les recettes de la forêt ; en plus de ces dépenses, la forêt a encore permis à la commune



d'assainir ses finances. Les forêts de la commune bourgeoise de Courtelary ont ainsi rapporté durant les 25 dernières années :

1. Coût des constructions et améliorations . . . . .	Fr. 741.700.—
2. Réduction de la dette bourgeoise (402.545.— - 114.105.—) . . . . .	288.440.—
3. Augmentation des fonds de réserve (20.204.— - 9.633.—) . . . . .	10.571.—
	<hr/>
	Fr. 1.040.711.—
Dont à déduire le montant de l'emprunt . . . . .	55.000.—
	<hr/>
Rapport de la forêt . . . . .	Fr. 985.711.—

Ce résultat réjouissant a cependant également été favorisé par le fait que les jouissances bourgeoises ont été presque totalement supprimées. C'est ainsi qu'en 1930, chaque ayant droit recevait 3 stères de quartelage hêtre, 3 stères de quartelage sapin, 100 fagots et quelquefois même des versements en argent, prestations qui ont été supprimées jusqu'en 1946. A partir de cette date, l'ayant droit reçoit à nouveau une petite gaube sous forme de 3 stères de ramilles ; sa grande satisfaction et sa fierté sont par contre de voir la situation assainie et ses forêts s'améliorant d'année en année.

Depuis sa remise en fonction en 1946, le conseil de bourgeoisie a tout particulièrement eu soin de ses forêts et il n'a craint aucun sacrifice pour leur amélioration. Nous ne voudrions pas omettre ici de féliciter vivement la commune bourgeoise pour les résultats obtenus, et d'exprimer au conseil notre gratitude pour son activité fructueuse.

Des 26 km. de chemins du projet général, 15 km. ont été construits durant les 23 dernières années ; il reste donc encore 11 km. à construire, ce qui se fera certainement dans les 20 à 30 années à venir. Les forêts et les pâturages de Courtelary, qui en 1930 ne possédaient aucun chemin carrossable, seront alors desservis d'une manière complète et rationnelle. C'est à ce moment-là seulement que les forêts atteindront leur rendement maximum.

O. MÜLLER

Ancien conservateur des forêts du Jura

## Les fresques de la chapelle de Chalières

En quittant la ville de Moutier par la route qui conduit vers Court et Sonceboz, on aperçoit à droite une petite église. Elle est située dans un cimetière, au bord du chemin menant vers Perrefitte et vers Bellelay.

### *Sa destination*

On émet deux hypothèses :

1. D'après le *Dictionnaire de Toponymie* d'Henri Jaccard, Chalières vient du vieux français Chalier qui signifie fossé. Ce fut à l'origine le nom donné à la rivière qui descend des Ecorcheresses et qui